

Département des Landes
Arrondissement de Mont de Marsan

Mairie d'ESCOURCE

3, Place de la Mairie
40210 ESCOURCE

Séance du 14 Avril 2014

Tél. : 05 58 04 20 06
Fax. : 05 58 04 21 19
✉ mairie@escource.fr

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal: 15 Date de Convocation : 04/04/2014

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 15

L'an deux mil quatorze le quatorze du mois d'avril à 17 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.

Présents tous les conseillers municipaux en exercice : Messieurs SABIN Patrick, BAUDRY Philippe, BERTRAND Frédéric, DIEDA Jean-Claude, DROUHAULT Robert, DUBOS Pierre-Alain, DUFOURCQ Jean-Pascal, RABY André; Mesdames BRUSTIS Anne-Laure, CHAPERON Valérie, DANTHEZ Virginie, DEDIEU Emmanuelle, EDALITI Nathalie, JULIEN Geneviève, KNITTEL Paulette.

Absents et excusés : Néant

Procuration : Mme EDALITI Nathalie a donné procuration à Mme DEDIEU Emmanuelle (départ à 18h45)
Mme DANTHEZ Virginie a donné procuration à M RABY André (départ à 17h50)

DEDIEU Emmanuelle a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le maire, Patrick SABIN, ouvre la séance.

Il déclare les membres du conseil municipal élu le 23/03/2014 installés dans leur fonction.

M DROUHAULT Robert, doyen de ce conseil, prend la présidence.

Il procède à l'appel des conseillers et dénombre 15 conseillers présents.

Le quorum est atteint.

2014-011: BUDGETS PRIMITIFS 20104

APRES AVIS de la Commission des finances,

AYANT ENTENDU l'exposé de son rapporteur, M. Patrick SABIN, Maire et président de la commission communale des finances ;

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2014 arrêté comme suit :

CCAS d'ESCOURCE

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
BUDGET Du CCAS d'ESCOURCE		
Investissement	0 €	176 €
Fonctionnement	22 806 €	22 806 €
TOTAL	22 806 €	22 982 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

ZONE ARTISANALE du MOULIN de HAUT

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
BUDGET de la ZONE ARTISANALE du MOULIN De HAUT		
Investissement	242 454 €	244 658 €
Fonctionnement	264 024 €	264 024 €
TOTAL	506 478 €	508 682 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

LOTISSEMENT CAPCOS

Mouvements Réels	Dépenses	Recettes
BUDGET Du LOTISSEMENT CAPCOS		
Investissement	230 640 €	440 640 €
Fonctionnement	480 640 €	480 640 €
TOTAL	711 280 €	921 280 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

SERVICE d'EAU POTABLE

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
BUDGET du SERVICE d'EAU POTABLE		
Investissement	156 637 €	156 637 €
Fonctionnement	50 527 €	50 527 €
TOTAL	207 164 €	207 164 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

SERVICE d'ASSAINISSEMENT

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
BUDGET du SERVICE d'ASSAINISSEMENT		
Investissement	38 408 €	38 408 €
Fonctionnement	48 378 €	48 378 €
TOTAL	86 786 €	86 786 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

COMMUNE :

<i>Mouvements Réels</i>	DEPENSES	RECETTES
BUDGET de la COMMUNE		
Investissement	1 970 337 €	1 970 337 €
Fonctionnement	1 116 740 €	1 116 740 €
TOTAL	3 087 077 €	3 087 077 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

2014-012: VOTE DES TAUX

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales **décide de ne pas augmenter les taux** de référence communaux de 2013 pour l'année 2014 :

	Base prévisionnelle 2014	Taux 2013	Taux Voté 2014	Produit correspondant
TH	625 200	16.39	16.39	102 470
TF	708 600	13.53	13.53	95 874
TFNB	103 300	35.16	35.16	36 320
CFE	547 300	16.95	16.95	92 767

Produit fiscal attendu : TH + TF + TFNB + CFE = 327 431€

2014-013: DEMANDE DE SUBVENTION FETE DE LA MUSIQUE 2014

Après exposé du programme des animations prévues pour 2014, le conseil municipal décide à l'unanimité de demander une subvention de 50% du montant des animations prévues :

Budget:

DEPENSES		RECETTES	
Concert Saxos du 15 mars	500	Subvention communale	2 000
		Subvention du Conseil général	2 000
		<i>Aide aux manifestations</i>	
Soirée du 20 juin			
Tangos: EAC de Pontenx	200		
Sax For Five	500		
Rock: Pilarsky	700		
Variétés: Let's dance	900		
Sonorisateur: Atlantic live	1 200		
TOTAL	4 000	TOTAL	4 000

soit une demande de subvention auprès du Conseil général de 2 000.00 €

Divers

Organisation : M le Maire va distribuer à chacun un descriptif détaillé des tâches de chaque élu. Les arrêtés de délégation seront établis dans une dizaine de jours.

Commission du personnel : elle va recevoir les agents individuellement. M le maire prévoit un repas à la cantine avec tout le personnel et les élus.

Archives : M le Maire va faire entreposer certaines archives dans des caisses hermétiques aux ateliers communaux.

ADACL : information sur les formations accessibles aux élus.

Réforme Territoriale : dans l'attente de la parution du décret.

Communauté des Communes: M le Maire veut relancer la procédure afin de se rapprocher de la CC de Mimizan. Il est prêt à aller au tribunal administratif.

Rien ne restant à l'ordre du jour Monsieur le Maire déclare la session close.

Séance levée à 18h50

Le maire

Le secrétaire

Les Conseillers Municipaux